

Image not found or type unknown



Mise en place d'un abri de jardin

Par **fredodesclaux**, le **20/05/2019** à **20:03**

Bonjour

j'ai fait la demande d'autorisation au syndic de copropriété de la mise en place d'un abri de 4,69 m². J'attends la réponse lors de la prochaine assemblée générale. Par contre je sais que ma voisine s'y oppose car elle a une fenêtre de chambre qui donne sur mon jardin et se trouve à 2m de mon abri...paradoxalement elle va faire installer un brise vue de 2m de haut à 2m maxi de ses fenêtres de séjour..et la ça ne lui pose pas de problème...

y a t'il des distances à respecter et combien ?

merci pour votre réponse